



MAIRIE DE SAINT-ALBAN
LOZÈRE

PLACE DU BREUIL
48120 ST-ALBAN SUR LIMAGNOLE

ARRÊTE MUNICIPAL D'OCTROI D'UNE AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole,

VU, la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU, le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 ;

VU, le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU, l'arrêté du 7 juin 1977 portant approbation de la 4^{ème} partie « signalisation de prescription » du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

VU, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministérielle du 6 novembre 1992,

VU, la demande présentée en date du 9 septembre 2025 par l'Entreprise Electrique située ZA Sainte Catherine 48100 Marvejols pour réaliser le raccordement ENEDIS chez Monsieur PROUZET, Route de La Rouvière, La Rouvière, à Saint-Alban-sur-Limagnole le 5 mai 2025 ;

VU que ces travaux nécessitent l'utilisation de véhicules et de matériels empiétant sur la voie publique Route de la Rouvière,

CONSIDÉRANT qu'en raison des travaux réalisés, il y a lieu de restreindre la circulation et qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1

Du lundi 15 septembre 2025 au 26 septembre 2025, la circulation sera mise en alternat et le stationnement sera interdit du Route de la Rouvière à de Saint-Alban-sur-Limagnole.

ARTICLE 2

Le stationnement sera interdit et réputé gênant sur l'emprise du chantier.

ARTICLE 3

Des barrières et une signalisation adéquates seront mises en place par l'Entreprise Electrique. La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité de la zone.

ARTICLE 5

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6

Ampliation du présent arrêté sera envoyée à :

- Monsieur le représentant de l'Entreprise Electrique ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Alban-sur-Limagnole ;
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de St-Alban-sur-Limagnole.

Fait à Saint-Alban-sur-Limagnole,
Le vendredi 12 septembre 2025.

Le Maire,
Monsieur Samuel SOULIER



PROGRAMME ER 2024 LOT N°1

SYNDICAT

Commune de: **SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE**

Extension BTS résidence PROUZET à La Rouvière

POSTE H61 LA ROUVIERE

DT DICT N°2025040803900D

Indice	Date	Modifications
C	13-05-25	Observations du 09-05-25
B	19-03-25	Observations du 05-03-25
A	05-11-24	Plan initial
		Vérifié par



L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
ZA Sainte-Catherine
704, Av de la Méridienne
48100 MARVEJOLS

Tél: 04-66-32-06-13
Fax: 04-66-32-36-34



BON POUR EXECUTION

Etude :	L. ROUME
Dessinatrice :	M. BOUT
Echelle :	500
N° EDF :	DE26/053571
N° SDEE :	48-2024-115
N° ETUDE :	Q-0101487-4-80

N° TRAVAUX :

LEGENDE

RESEAU ELECTRIQUE AERIEN

HTA à poser HTA à déposer HTA existante HTA dépose-repose	BT à poser BT à déposer BT existante BT dépose-repose BT Renforcement	Branchement à poser Branchement à déposer Branchement existant Branchement dépose-repose
SUPPORTS EN POSE Béton Bois Béton Jumelé Bois Jumelé	SUPPORTS EXISTANTS Béton Bois Béton Jumelé Bois Jumelé	SUPPORTS A DEPOSER Bois Contrefranché Bois Haubané Console Ancrage
ELEMENT A POSER Angle (Grad) N33/64 Matériel	ELEMENT EXISTANT Angle (Grad) N33/64 Matériel	ELEMENT A DEPOSER Angle (Grad) N33/64 Matériel
IACH à poser IACH existant IACH à déposer	H61 à poser H61 existant H61 à déposer	Branchement 4 fils Branchement 2 fils
Poste à poser Poste existant Poste à déposer	Terre TN à créer Terre TN existante Terre TN	Cablette de Terre

RESEAU ELECTRIQUE SOUTERRAIN

HTA à poser HTA à déposer HTA existante Gaine HTA	BT à poser BT à déposer BT existante Gaine BT	Branchement à poser Branchement à déposer Branchement existant Gaine Branchement
Grille fausse coupure Grille d'étouffement Grille REMBT dans socle simple Grille REMBT dans socle double Coffret de sectionnement Grille Coupure 400A	Socle Simple Coffret BT existant Coffret BT à déposer Remontées aéro-souterraine HTA Remontées aéro-souterraine BTA Remontées aéro-souterraine Brt	Boîte HTA à poser Boîte HTA existante Boîte BTA à poser Boîte BTA existante Boîte Brt à poser Boîte Brt existante
ELEMENT A POSER Angle (Grad) N33/64 Matériel	ELEMENT EXISTANT Angle (Grad) N33/64 Matériel	ELEMENT A DEPOSER Angle (Grad) N33/64 Matériel

RESEAU FRANCE TELECOM

FT Aérien	Chambres FT
FT Sout à poser	Poteau FT

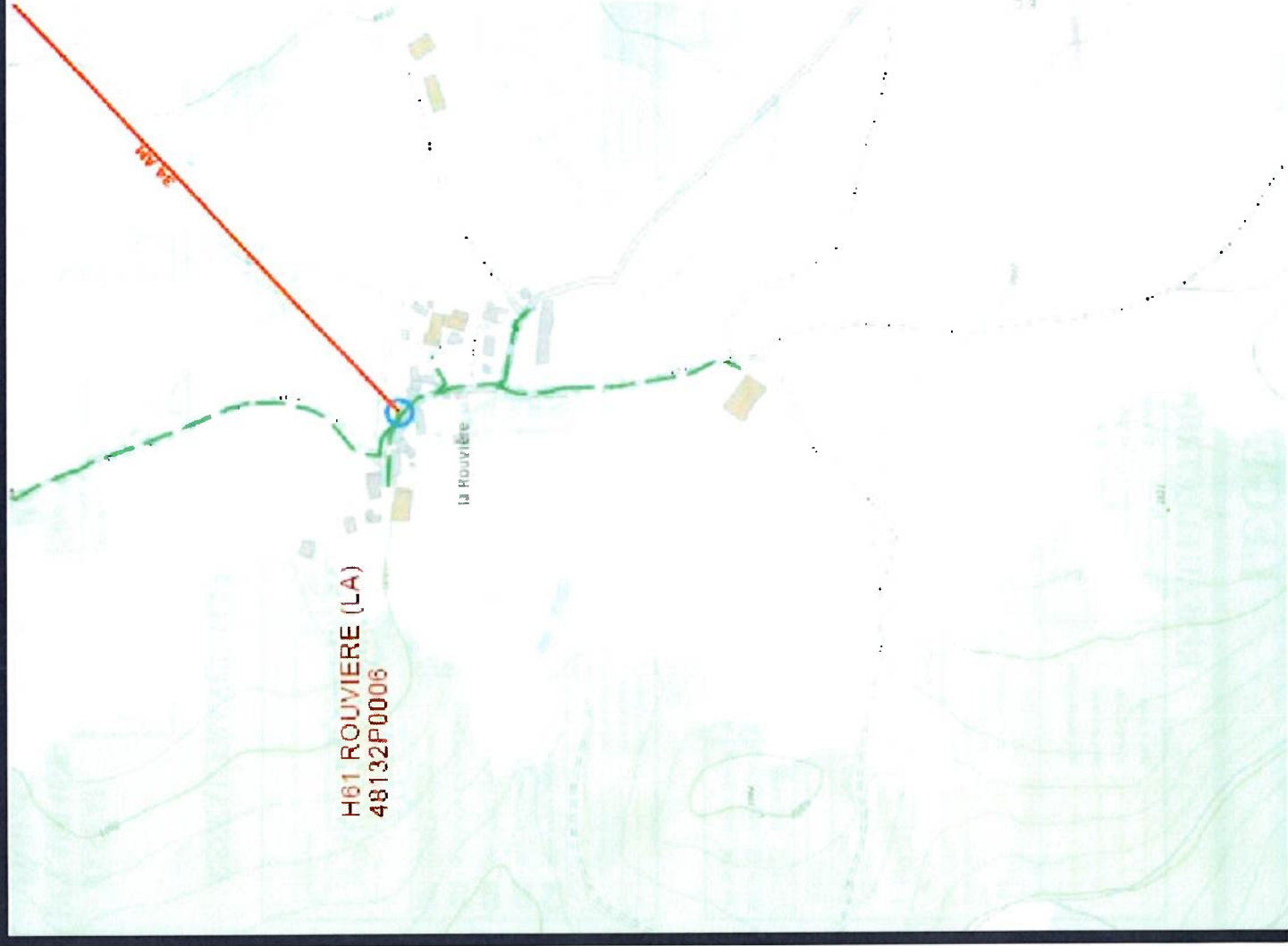
RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

Câble aérien à poser Câble aérien à déposer Câble aérien existant	Câble souterrain à poser Câble souterrain à déposer Câble souterrain existant Gaine EP
Lampe EP à poser Lampe EP à déposer Lampe EP existante Lampe EP dép-rep	Candélabre à poser Candélabre à déposer Candélabre existant Candélabre dép-rep
Projecteur à poser Projecteur encastrable à poser Projecteur dans fosse à poser	Boîte EP à poser Boîte EP existante Boîtier de dérivation Commande EP Remontées aéro-sout EP

PLAN DE SITUATION



PLAN RESEAUX EDF



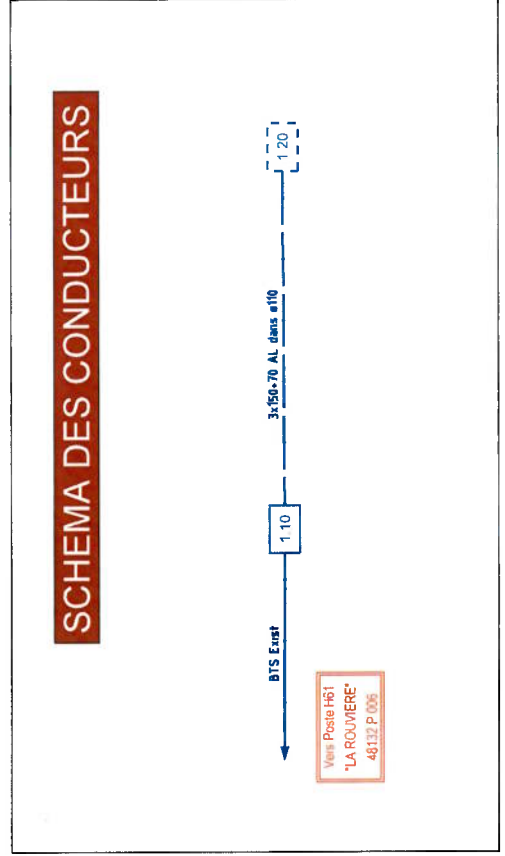
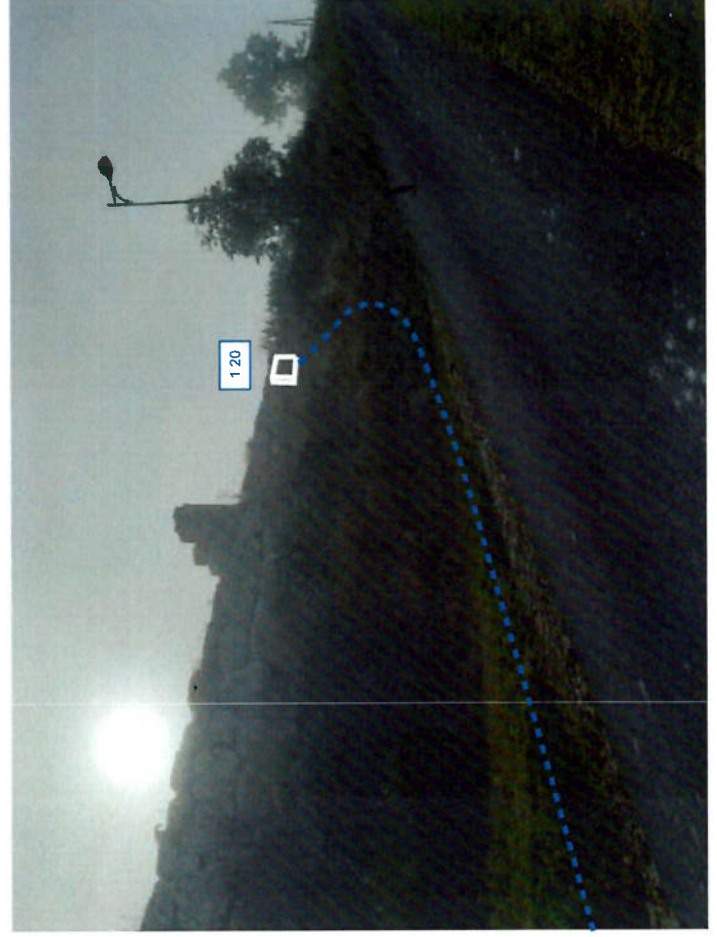
ELEMENT A POSER	
1.20	CGV
1 Cibe Grand Volume	
1 MALT	
1 raccordement réseau	

Coffret existant
 A poser :
 - 1 grille IP2X 150
 - 2 raccords réseaux
 - 1 raccordement B2
 - 1 raccordement B4
 - 1 terre
 Dépose :
 - 1 grille d'étoilement

Quantitatif Conducteurs Souterrains BT				
TRONCONS	3x240+95 Al	3x150+70 Al	3x95+50 Al	ø110
1 10	1 20	69 50 m		69 00 m
Total			69 50 m	69 00 m

**TRANCHEE REALISEE
PAR L'EE**

TRANCHEES:		
TRONCONS	LONG	TYPE DE TRANCHEE
1 10-11	29 00	Ss Chauss Ref ENROBE
t1-1.20	37 50	TT Remb. Existant
TOTAL	66 50	Rocher 80%



PLAN DE POSE Echelle: 1/500

Commune:
ST ALBAN SUR LIMAGNOLE

